

# MILIEUX NATURELS DES COMMUNES LITTORALES EN 2012 ET EVOLUTION DEPUIS 2006



## ■ Etat biologique du milieu marin et littoral

A RETENIR

**L**es milieux naturels représentent la moitié du territoire des communes littorales comme de l'ensemble du territoire métropolitain. Par contre, la répartition des types de milieux naturels est très différente.

Les communes littorales sont caractérisées par une présence plus importante de milieux arbustifs/herbacés/avec peu de végétation, de zones humides et de surfaces en eau par rapport à la moyenne métropolitaine. Les forêts et les prairies sont, en revanche, proportionnellement nettement moins importantes que la moyenne. Cette spécificité donne une grande richesse biologique aux communes littorales, zones humides et milieux ouverts étant de hauts lieux de la biodiversité.



Les milieux naturels pris en compte représentent 75 % de l'occupation du sol des communes littorales de Sud Atlantique et près de 65 % en Méditerranée. Ils sont moins importants plus au nord : 37 % en Manche Est - mer du Nord et seulement 24 % en Nord Atlantique - Manche Ouest. Les plus faibles proportions concernent le littoral de Bretagne et les plus fortes se concentrent en Gironde, dans les Landes et en Corse.

Les littoraux méridionaux sont marqués par la faible part des prairies et la présence importante de milieux arbustifs/herbacés aux côtés de forêts en Aquitaine et de zones humides et surfaces en eau sur le littoral de Méditerranée continentale. Les prairies sont nettement plus nombreuses sur les territoires littoraux plus septentrionaux. On les retrouve, par exemple, aux côtés de zones humides dans la Somme et en Centre-Atlantique.

Environ 3 700 ha de milieux naturels ont disparu de 2006 à 2012 dans les communes littorales, au profit de l'artificialisation

**Tableau 1 : part des différents types de milieux naturels dans l'occupation du sol en métropole en 2012, en %**

Communes littorales	Prairies	Forêts	Arbustif/ herbacé	Peu de végétation	Zones humides intérieures	Zones humides côtières	Eaux continentales	Eaux marines	Total
Hauts-de-France	13,0	7,3	5,8	2,6	3,0	2,2	1,1	0,4	35,4
Normandie	27,6	3,4	3,5	0,6	0,3	1,6	0,2	0,7	37,9
<b>Manche Est - mer du Nord</b>	<b>23,3</b>	<b>4,6</b>	<b>4,2</b>	<b>1,2</b>	<b>1,1</b>	<b>1,8</b>	<b>0,4</b>	<b>0,6</b>	<b>37,2</b>
Bretagne	5,5	7,4	5,7	0,2	0,3	1,3	0,1	0,3	20,8
Pays de la Loire	18,4	4,4	2,4	0,5	2,6	5,3	0,4	0,2	34,2
<b>Nord Atlantique - Manche Ouest</b>	<b>8,3</b>	<b>6,7</b>	<b>5,0</b>	<b>0,3</b>	<b>0,8</b>	<b>2,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>23,8</b>
<b>Sud Atlantique</b>	<b>4,6</b>	<b>40,6</b>	<b>18,9</b>	<b>1,7</b>	<b>1,1</b>	<b>3,6</b>	<b>4,4</b>	<b>0,2</b>	<b>75,1</b>
Languedoc-Roussillon	0,5	2,7	14,6	1,4	0,6	10,7	0,1	16,6	47,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,5	12,3	19,6	1,2	0,9	9,1	1,4	8,4	55,4
Corse	3,5	17,5	51,0	8,4	0,2	0,1	0,1	1,1	81,9
<b>Méditerranée</b>	<b>2,5</b>	<b>12,5</b>	<b>31,4</b>	<b>4,2</b>	<b>0,6</b>	<b>5,7</b>	<b>0,6</b>	<b>7,1</b>	<b>64,6</b>
<b>Ensemble</b>	<b>7,1</b>	<b>15,1</b>	<b>18,2</b>	<b>2,3</b>	<b>0,8</b>	<b>3,8</b>	<b>1,2</b>	<b>3,1</b>	<b>51,6</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>15,6</b>	<b>25,8</b>	<b>6,5</b>	<b>1,7</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>	<b>0,1</b>	<b>50,7</b>

UE-SOeS, CORINE Land Cover 2012. Traitements : SOeS (Observatoire national de la mer et du littoral).

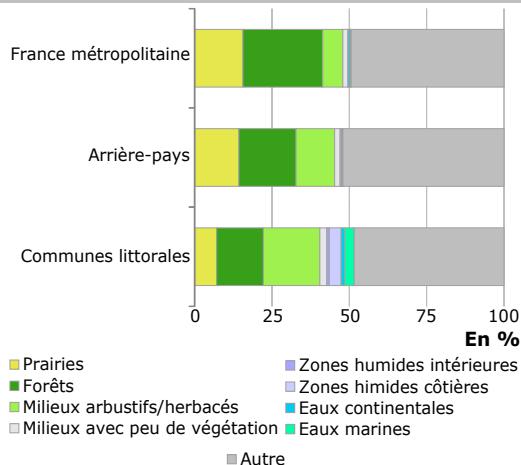


## ► Analyse globale

Les espaces naturels pris en compte dans cette fiche couvrent 51,6 % de la surface des communes littorales métropolitaines. C'est très proche de la moyenne hexagonale évaluée à 50,6 % et de celle des communes de l'arrière-pays littoral, 47,9 %.

La répartition entre types de milieux naturels dans les communes littorales est par contre différente de la moyenne hexagonale. Hors prairies, les milieux ouverts représentent 20,5 % de la superficie des communes littorales. C'est 2,5 fois plus que la moyenne métropolitaine estimée à 8,1 %. De même, les zones humides et surfaces en eau y sont très importantes alors que les prairies et les forêts sont proportionnellement environ deux fois moins nombreuses que sur l'ensemble du territoire.

**Figure 1 : part des différents milieux naturels dans l'occupation du sol en France métropolitaine**



UE-SOeS, CORINE Land Cover 2012.

Traitements : SOeS (Observatoire national de la mer et du littoral).

Cela confère une grande richesse écologique aux communes littorales, les espaces ouverts et les zones humides étant de hauts lieux de la biodiversité.

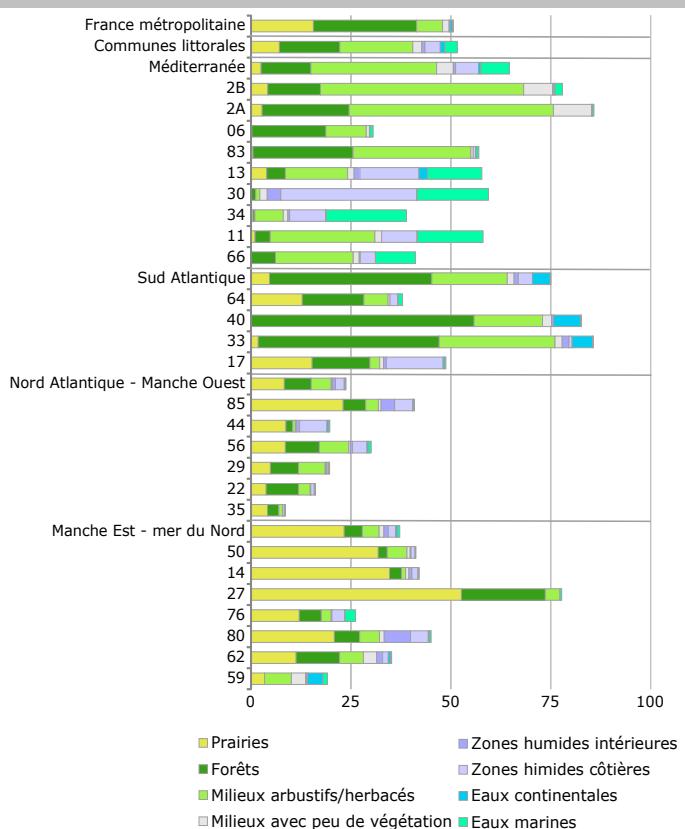
La répartition des types d'espaces naturels dans l'arrière-pays est intermédiaire entre celle des communes littorales et la moyenne métropolitaine. Les milieux ouverts non prairiaux sont un peu plus importants et les forêts et les prairies moins nombreuses. Les spécificités littorales s'estompent donc à mesure que l'on s'éloigne de la côte.

## ► Analyse par façade

La part des espaces naturels dans l'occupation du sol est plus forte pour les littoraux du sud de la France. Elle est faible en Manche Est - mer du Nord (37,2 %) et surtout en Nord Atlantique - Manche Ouest (23,8 %). Elle est plus forte en Sud Atlantique (75,0 %) et en Méditerranée, 64,6 %.

Les milieux naturels représentent entre 40 et 60 % de la surface des communes littorales de la Somme, du Calvados, de la Manche, de la Vendée, de la Charente-Maritime, des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, du Gard, des Bouches-du-Rhône et du Var. Ils représentent plus de 75 % en Gironde, dans les Landes et en Corse. A l'inverse, ils sont peu présents, avec moins de 20 % de l'occupation du sol, dans le Nord, de l'Ille-et-Vilaine au Finistère et en Loire-Atlantique.

**Figure 2 : part des différents milieux naturels dans l'occupation du sol sur les différentes façades littorales**



UE-SOeS, CORINE Land Cover 2012.

Traitements : SOeS (Observatoire national de la mer et du littoral).



Lande bretonne, Crozon

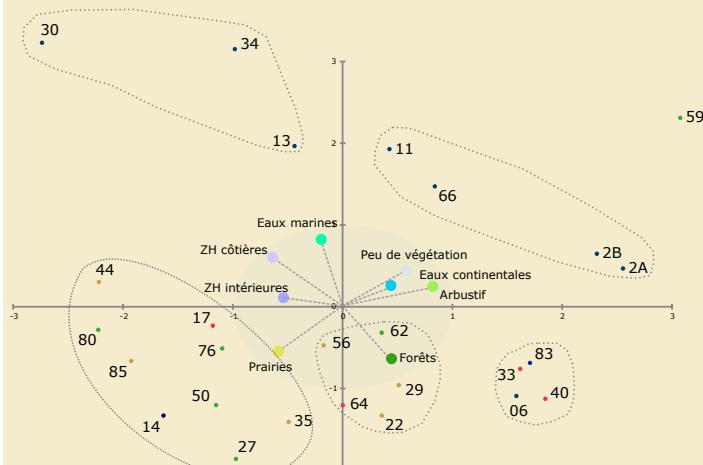


### Dans le détail

Il est possible de regrouper les façades littorales départementales en groupes homogènes suivant la répartition des grands types de milieux naturels rencontrés. Ce travail a été réalisé à l'aide d'une analyse en composantes principales (ACP).

Les prairies dominent de la Somme à l'Ille-et-Vilaine, mais également en Centre-Atlantique (Loire-Atlantique, Vendée, Charente-Maritime), où elles représentent l'essentiel des milieux naturels. Elles sont aux côtés de forêts en Seine-Maritime, dans l'Eure et l'Ille-et-Vilaine et de zones humides dans la Somme et en Centre-Atlantique.

### Figure 3 : représentation graphique des milieux naturels présents sur les différentes façades littorales régionales



UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2012.  
Traitements : SOeS (Observatoire national de la mer et du littoral).

Les littoraux du Pas-de-Calais, de Bretagne (Côtes-d'Armor, Finistère, et Morbihan) et des Pyrénées-Atlantiques sont marqués par la présence conjointe de prairies, de forêts et de milieux arbustifs/herbacés (landes océaniques).

Les littoraux de Gironde, des Landes, du Var et des Alpes-Maritimes sont marqués par la forte présence de forêts et de milieux arbustifs (coupes forestières/tempêtes en Aquitaine, garrigue en Paca).

Les milieux arbustifs/herbacés dominent en Corse (aux côtés de forêts) et dans le Roussillon, aux côtés de zones humides côtières et de lagunes.

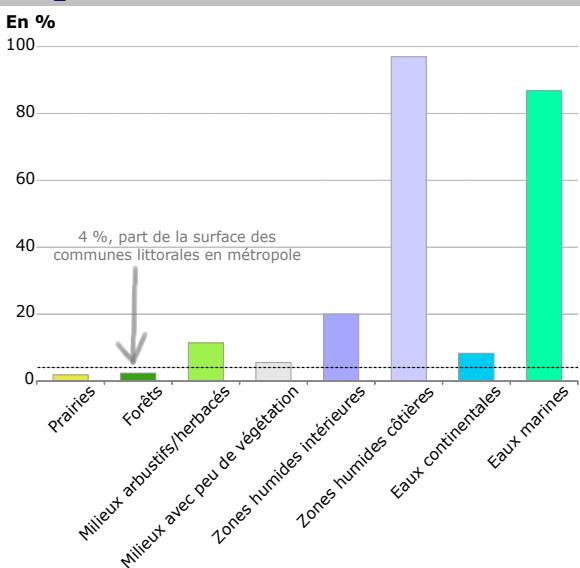
Les zones humides côtières et lagunes dominent dans le Gard, l'Hérault et les Bouches-du-Rhône. Les milieux arbustifs/herbacés étant non négligeables pour ces deux dernières façades.

Enfin la courte façade littorale du Nord se démarque avec une part assez importante de milieux avec peu de végétation (systèmes dunaires) représentant près d'un cinquième de la surface des milieux naturels. Les milieux arbustifs/herbacés y sont également importants.

### ► Importance des communes littorales pour les espaces naturels

Alors que les communes littorales ne représentent que 4 % du territoire métropolitain, elles peuvent accueillir une part importante des milieux naturels présents sur le territoire hexagonal. Elles concentrent, par exemple, plus de 11 % des surfaces métropolitaines des milieux à végétation arbustive et/ou herbacée (landes, maquis, garrigue), 20 % des zones humides intérieures, 8 % des eaux continentales et naturellement 97 % des zones humides côtières et 87 % des eaux marines. Pour ces deux catégories, les autres surfaces sont situées sur les estuaires, en amont de la limite des communes littorales.

### Figure 4 : part de la superficie des milieux naturels présents dans les communes littorales par rapport à la surface totale de ces milieux en métropole



Se lit : les zones humides intérieures présentes dans les communes littorales représentent environ 20 % de la surface totale de ces milieux naturels en métropole.

UE-SOeS, CORINE Land Cover 2012.

Traitements : SOeS (Observatoire national de la mer et du littoral).

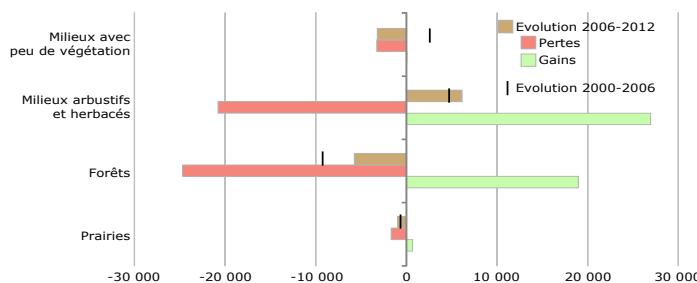
### ► Évolution des milieux naturels dans les communes littorales de 2006 à 2012

En étudiant les gains et les pertes de milieux naturels entre 2006 et 2012, environ 3 700 ha de milieux naturels ont disparu dans les communes littorales métropolitaines sur cette période, soit 0,32 % des surfaces en milieux naturels.

Entre 2000 et 2006, la régression était plus faible : 2 750 ha, soit environ 0,25 % des surfaces en milieux naturels.

Comme on le constate sur la figure 5, on note d'importants changements au sein des milieux naturels. Cela correspond, pour beaucoup, à des mutations internes entre milieux ouverts, arbustifs et forestiers : exploitation forestière (éclaircies et coupes rases), reboisement, tempêtes, incendies.

### Figure 5 : évolution des surfaces des milieux naturels entre 2000 et 2006 dans les communes littorales métropolitaines



Note : les zones humides et surfaces en eau ne figurent pas sur le graphique. Ils représentent en effet de très faibles évolutions.

UE-SOeS, CORINE Land Cover 2000, 2006 et 2012.

Traitements : SOeS (Observatoire national de la mer et du littoral).

Les prairies ont régressé d'un peu plus de 800 ha, surtout du fait de l'artificialisation du territoire.

Les forêts ont perdu 5 700 ha au profit des espaces arbustifs/herbacés (4 700 ha) par abattage ou tempête, et des espaces artificialisés pour près de 900 ha.

Les milieux à végétation arbustive/herbacés ont augmenté de plus de 6 100 ha (coupes forestières et revégétalisation des zones incendiées). Malgré cela, 1 400 ha ont été artificialisés.

Enfin les milieux avec peu de végétation ont diminué de 3 200 ha, au profit des milieux arbustifs/herbacés, mais aussi de manière moindre, au profit des zones humides côtières et eaux marines.

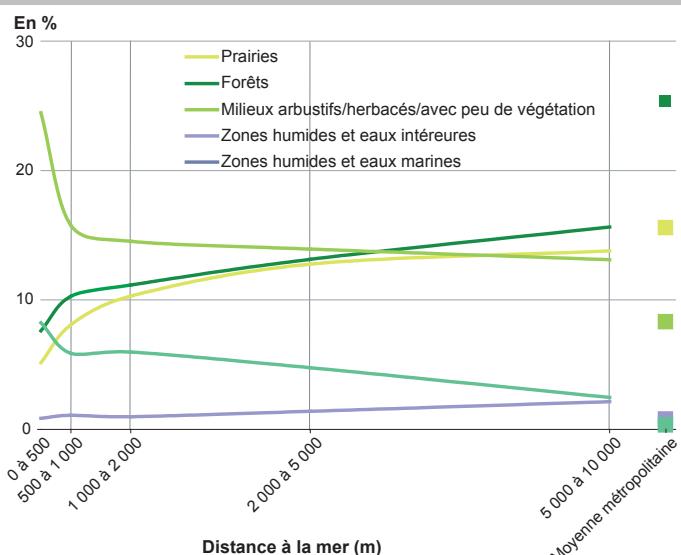
### ► Complément : répartition des espaces naturels suivant la distance à la mer

La part des milieux naturels dans l'occupation du sol varie peu du rivage à 10 km de la mer. Cependant leur répartition n'est pas la même.

La présence des milieux arbustifs, herbacés ou avec peu de végétation est très liée à la proximité de la mer. Ils représentent près du quart de l'occupation du sol à moins de 500 m des côtes (24,5 %), seulement 15,8 % entre 500 et 1 000 m et 13,1 % de 5 000 à 10 000 m. Cela s'explique par la présence d'écosystèmes spécifiques en bord de mer comme les systèmes dunaires, les landes basses et les pelouses.

A l'inverse, la part des forêts et des prairies dans l'occupation du sol augmente assez sensiblement dès qu'on s'éloigne des rivages. La part des forêts reste tout de même bien inférieure à la moyenne métropolitaine entre 5 000 et 10 000 m de la mer.

### Figure 6 : profil d'occupation du sol sur le littoral métropolitain en fonction de la distance à la mer



UE-SOeS, CORINE Land Cover 2006.

Traitements : SOeS (Observatoire national de la mer et du littoral).

# ► Informations sur la réalisation de cette fiche

Les fiches thématiques  
de l'Observatoire National  
de la Mer et du Littoral



## • CONTEXTE

Comme toutes les lisières entre deux types de milieux (éco-tone), le littoral est un territoire riche écologiquement. Près de la moitié des terres situées à moins de 500 m des rivages sont des espaces naturels terrestres et aquatiques. De très nombreux habitats naturels se développent spécifiquement ou prioritairement en bord de mer, comme les groupements végétaux des dunes et des zones humides associées, les pelouses des corniches rocheuses, les prés salés, les landes basses, les formations des marais atlantiques ou les mares temporaires méditerranéennes. De nombreuses espèces végétales et animales de forte valeur patrimoniale sont liées à ces espaces : oiseaux d'eau nicheurs ou hivernants, plantes endémiques des falaises vives ou des sols salés... Ce patrimoine naturel riche est le support de nombreuses activités récréatives, sociales, culturelles et économiques comme le tourisme ou la pêche.

Mais ces espaces et espèces sont menacés par les activités humaines. Les territoires artificialisés couvrent des surfaces de plus en plus importantes en bord de mer et la densité de la population littorale ne cesse de croître. Les milieux naturels régressent. Ils se retrouvent cloisonnés et isolés les uns des autres. Les regroupements d'oiseaux d'eau doivent, quant à eux, très souvent cohabiter avec l'homme, que ce soit sur terre comme sur l'estran où les usages se multiplient.

## • DÉFINITION

Huit types de milieux naturels sont pris en compte dans cette fiche. Ils sont définis à partir de la nomenclature CORINE Land Cover (CLC) de la manière suivante :

- Prairies ;
- Forêts de conifères, de feuillus ou mixtes ;
- Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée (pelouses, landes, maquis, coupes forestières) ;
- Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation (plages, dunes, roches nues, zones incendiées, glaciers) ;
- Zones humides intérieures : marais doux et tourbières ;
- Eaux continentales (cours d'eau et plans d'eau) ;
- Zones humides côtières (marais maritimes, marais salants, estran, estuaires, lagunes) ;
- Eaux marines : estuaires, lagunes et océans.

La base CLC permet difficilement de prendre en compte l'ensemble des milieux naturels d'une manière totalement satisfaisante. Ainsi, elle ne permet pas de faire la distinction

entre les types de prairies (par exemple entre un champ de luzerne et une prairie permanente inondable). Par ailleurs, les espaces pris en compte dans cette base de données ont une surface minimale de 25 ha alors que de nombreux espaces naturels sont morcelés et ont des surfaces moindres, notamment les zones humides. Cependant, CLC est la seule base d'occupation du sol disponible sur l'ensemble du territoire métropolitain et pouvant être utilisée pour la rédaction de cette fiche.

## • Type d'indicateur : indicateur d'état

### • Objectifs

L'objectif de cette fiche est de connaître les milieux naturels présents dans les communes littorales et d'estimer ainsi la richesse biologique de ce territoire. Leur présence est-elle spécifique sur le littoral ? Comment se répartissent-ils sur les différents territoires littoraux ? L'évolution de leurs surfaces est-elle particulière et à quoi correspond-t-elle ? Voici quelques-unes des questions auxquelles répond cette fiche.

### • Champ géographique

Communes littorales et arrière-pays sur l'ensemble du littoral métropolitain.

Communes littorales : 885 communes maritimes prises en compte par la loi « Littoral ».

Arrière-pays : ensemble des communes non littorales des cantons littoraux (1 178 communes).

• Source : UE-SOeS, CORINE Land Cover 2000, 2006 et 2012.

• Rédacteur : Service de l'Observation et des Statistiques

• Date de rédaction : juin 2016